

## **Les employ s m contents volent des donn es confidentielles en PME par vengeance**

### **Info**

Post  par : JerryG

Publi e le : 6/9/2013 15:00:00

Si vous ne traitez pas vos employ s correctement, vous encourez le risque qu ils vous volent des informations sensibles, c est ce que r v le **une nouvelle  tude d Iron Mountain**, le sp cialiste des services de conservation et de gestion de l information.

Des employ s convaincus d avoir  t  maltrait s risquent bien de faire perdre   l entreprise ses lourds investissements de conformit  aux lois de protection des donn es, toujours plus strictes. En effet, l analyse des r ponses de quelque 5 000 employ s en Europe r v le qu ils sont  tonnamment nombreux   vouloir se venger de leur employeur quand ils se sentent accus s   tort (21 % et 35% en France) ou maltrait s (19 % et 29% en France).

### **Quelles vengeances envisagent-ils ?**



Plus d un quart des employ s (27 % et 35% en France) se contentent d exprimer leur m contentement au bureau, et quasiment autant (24 % et 32% en France) d chargent la pression par e-mail,   destination de leurs proches et amis. Un peu plus d un sur dix (11 %) se dit pr t   sortir d lib rement des informations sensibles ou confidentielles du bureau, qu elles soient li es ou non   l incident d origine.

Les informations les plus convoit es sont, dans l ordre, les bases de donn es clients (51 %) suivies par les pr sentations (46 %), les propositions de la soci t  (21 %), les plans strat giques (18 %) et les feuilles de route de produits/services (18 %) ; des contenus qui, s ils tombaient entre de mauvaises mains, pourraient porter pr judice au positionnement de la marque,   sa r putation et lui faire perdre des clients.

### **Les employ s fran sais bien plus concern s que les autres, et notamment ceux des Finances, des RH et des ventes**

Si en moyenne les employ s europ ens se vengeraient en cas de bl me injuste (21%), ou

ils se sentent maltraités (18%), pour les employés français les pourcentages respectifs sont bien plus élevés (35% et 28%). Et on note aussi que les fonctions les plus concernées sont les Finances (42% en France contre seulement 23% en Europe), les RH (42% contre 23%) et les Ventes (43% contre 20 %). Et plus on est haut dans la hiérarchie, plus on est concerné, avec les directeurs qui sont les plus enclins à sortir des contenus sensibles du bureau pour les consulter ultérieurement (13 %).

Les revers professionnels arrivent très loin dans la liste des motifs de vengeance : perte d'emploi (15 % et 20% en France), bilan de performance insuffisant (7 %), promotion ou augmentation de salaire manquées (7 %).

« Les attitudes des employés vis-à-vis de l'information sont davantage dictées par le cœur que par la raison, les sentiments de mécontentement prennent le pas et incitent à détourner des données pour se venger », explique **Marc Delhaie**, PDG d'[Iron Mountain](#) Europe.

« Les entreprises doivent comprendre que leur responsabilité de sécurité de l'information ne peut pas se limiter aux consignes et processus ; il faut aussi former les employés et les encadrer le mieux possible. Le plus inquiétant est que ce sont les hauts dirigeants qui exposent le plus leur entreprise aux risques de violation de données et de dégradation de la réputation en sortant naïvement des informations du bureau. Ce sont pourtant eux qui doivent montrer l'exemple et promouvoir une culture du respect de l'information. »